

Tribune des groupes du conseil municipal

Forces Démocrates pour Seclin

Nous l'avions promis nous le faisons

Combien de calomnies avons-nous dû essuyer durant la dernière campagne, combien de mensonges, de rumeurs n'ont pas été lancées pour faire peur...

Malgré leur défaite, certains continuent d'être sur cette ligne, comme s'ils n'avaient tirées aucune leçon du désaveu des Seclinois, demeurant sourds au message clair qui leur était pourtant adressé. Celui d'un STOP !!!

De notre côté, nous sommes resté sur notre ligne. Ne pas répondre aux attaques stériles et tracer notre route, celle confiée par les Seclinois qui attendent du changement.

Chaque jour, nous sommes dans l'action, dans la réflexion pour faire avancer au plus vite notre projet.

Déjà les résultats sont là et nos promesses tenues.

- Mener une politique d'investissement avec des travaux importants programmés dans la salle des fêtes et au groupe scolaire de la Mouchonnière. A charge pour nous d'aller chercher toutes les aides et financements possibles ;
- Stopper autant que faire se peut les projets immobiliers surdimensionnés, hérités du passé, et inadaptés au regard du peu de moyens de transports cadencés dont nous disposons ;
- Maintenir une tarification basse dans les cantines scolaires et centres de loisirs. Ainsi, les classes de neiges et séjours de ski en camps sont reconduits sur une tarification extrêmement favorable pour les familles ;
- Avec la crise COVID, comme promis la gratuité de la cantine scolaire a été voté jusqu'aux vacances de la Toussaint avec une prolongation jusqu'à Noël à l'été.
- Sauvegarder nos services publics. Le service de la CARSAT est ainsi sauve à Seclin avec un temps d'accueil plus large qu'avant en Mairie.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire avec un dispositif de réservation des repas dans les cantines scolaires qui nous permet de faire l'économie de 136.000€ par an et d'éviter de jeter 80 repas par jour.
- Sécuriser les sites sensibles contre les invasions des gens du voyage et rétablir plus de sécurité par des contrôles radars et une police municipale présente en soirée et weekend.

Nous sommes conscients qu'il nous reste encore du travail à accomplir.

A force de ténacité et sans écouter les critiques systématiques d'une opposition en perte de repère, nous avançons, plus déterminés que jamais, pour vous offrir une ville plus apaisée, plus respectueuse de l'environnement, plus protectrice pour l'avenir de nos enfants.

François-Xavier CADART

Seclin en Commun

Force de proposition et vigilance !

Le conseil municipal du 24/9 a été l'occasion de démontrer que vos élus de Seclin En Commun s'inscrivaient dans la défense des services de proximité et de la préservation du pouvoir d'achat.

Alors que la municipalité reprend notre initiative et met au vote la gratuité de la restauration scolaire jusqu'au 16/10, notre groupe l'a proposé jusqu'aux vacances de Noël.

La situation économique est préoccupante avec une prévision de 900 000 emplois détruits en 2020 et la prolongation du dispositif de chômage partiel jusque fin d'année. Il est donc essentiel de préserver le pouvoir d'achat des familles.

Le maire a refusé d'acter en séance la décision au prétexte que cela priverait la commune de 50000€ de recettes alors qu'il est évident que la période de crise sanitaire a limité les dépenses par l'annulation de manifestations programmées.

Pourquoi agir de la sorte ? Parce qu'il n'y avait pas pensé ? Il a renvoyé l'étude de la proposition à la commission des finances. Nous nous battons pour que soit votée la prolongation de gratuité jusque fin d'année.

Nous avons, dès juillet, proposé de travailler en concertation pour développer les dispositifs apprenants pour les enfants. Cela aurait permis de mobiliser des subventions dès la rentrée. Plutôt que travailler avec nos élus pour déployer des actions concrètes, le maire a préféré faire un appel au bénévolat. Nous avons donc réaffirmé notre volonté de collaboration dans l'intérêt de tous.

Nous avons demandé une délibération sur les modalités d'occupation de l'espace public pour des événements privés comme dans d'autres communes de la MEL. L'objectif est de définir la nature des événements pouvant être organisés, une tarification équitable tenant compte des coûts pour la commune, les engagements du locataire (limitation des nuisances, de sécurité, de nettoyage...) afin d'être assuré de l'intérêt pour la collectivité de cette mise à disposition de l'espace public.

Après l'interpellation de l'élus à l'urbanisme sur l'impossibilité d'accès au cimetière de Burgault pour les personnes à mobilité réduite depuis la pause de plots béton, il nous a confirmé en séance que de nouveaux aménagements seraient réalisés pour la Toussaint.

Actions et propositions concrètes, volonté de travailler pour tous, voilà le cœur de l'engagement des élus de Seclin en commun !

Aude RADIGOIS
groupe « Seclin en Commun »

L'Hebdo Seclinois

www.ville-seclin.fr



N° 1151

du 01/10/2020
au
07/10/2020

Conseil municipal : grands travaux, subventions et restauration gratuite



C'est toujours contraints par une situation sanitaire complexe que le Maire, François-Xavier Cadart, et les élus du Conseil Municipal se sont réunis jeudi 24 septembre dans la grande salle Ronny-Coutteure autour d'un menu de rentrée très copieux. Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité... ce qui n'a pas empêché quelques « coups de chaud » entre l'opposition et la majorité issue des urnes fin juin. Plus d'informations sur le site www.ville-seclin.fr rubrique « Actualités ».

CARSAT

L'opposition «Seclin en Commun» a proposé le vote d'une motion « exigeant le maintien d'une antenne locale de la CARSAT », estimant que le Maire avait « acté la fermeture de l'antenne de la rue Carnot » en trouvant un accord avec le Directeur Régional de la Caisse de Retraite pour qu'une permanence ait lieu en mairie. Marie-Chantal Rachez, Adjointe à l'Action Sociale et à l'Intergénérationnel, a expliqué exactement ce qu'il en est : « il y aura une permanence en mairie deux jours par semaine, voire davantage. Les Seclinois prendront rendez-vous auprès de la CARSAT, et ce sont des professionnels qui guideront les futurs retraités. Aujourd'hui, l'antenne de la rue Carnot est déjà sur rendez-vous et ne s'occupe que des

parcours carrières. » François-Xavier Cadart d'ajouter : « Il y a trois ans, sous l'ancien mandat, la CPAM avait déjà fermé son antenne, et les permanences se déroulent en mairie ! Pourquoi s'en réjouir il y a trois ans pour la CPAM et s'indigner aujourd'hui pour la CARSAT qui aurait pu fermer complètement son service ? Or, nous avons négocié ces permanences avec des personnels formés, c'est une grande victoire ! »

Salle des fêtes

La salle des fêtes a dû être fermée pour des raisons de sécurité. Comme l'a précisé le Maire, « Dès 2011, la salle des fêtes recevait un avis d'établissement dangereux ! Comment était-il possible de mettre une centaine d'enfants dans les loges pour les spectacles de l'école de danse, par exemple ! » De gros travaux sont donc à prévoir rapidement pour « sécuriser l'accueil du public, augmenter le nombre de places, sécuriser les loges, améliorer la performance énergétique... », a indiqué Christian Baclet, Premier Adjoint délégué aux Finances. Le coût est estimé à 2,7 millions d'euros. « Nous avons la possibilité d'aller chercher des subventions importantes de l'Etat, de la MEL... à hauteur de 1,2 million. »

Groupe scolaire de La Mouchonnière

Avec la construction du nouveau quartier, il y aura davantage d'élèves. Aussi, il faut prévoir une rénovation-extension. Il s'agit d'un grand projet avoisinant les 10 millions d'euros.

La restauration gratuite jusqu'au 16/10

Comme il s'était engagé, François-Xavier Cadart a annoncé que « la restauration scolaire sera gratuite entre le 1^{er} septembre

et le 16 octobre 2020, pour tenir compte des difficultés des familles liées à la crise sanitaire. »

Tarifs des camps jeunes et séjours ski

Comme les autres années, les tarifs augmenteront de 2%, restant toujours très modiques : entre 8 euros et 28 euros la journée tout compris pour les camps jeunes ; entre 104 euros et 386 euros pour une semaine à la montagne l'hiver.

Classes de neige

Si tout va bien, elles auront lieu au chalet de Ristolas du 25 janvier au 5 février 2021 avec 128 élèves de CM2 des écoles Jules-Verne, Durot, et Dutoit. Les tarifs sont maintenus : 195 euros tout compris pour les Seclinois et 525 euros pour les extérieurs.

Avis défavorable pour de la logistique

Une enquête publique est en cours au sujet de l'installation d'un entrepôt logistique dans la Zone Industrielle, sur la commune de Noyelles. Comme l'a expliqué Olivier Lemaître, Adjoint à l'Urbanisme, ce projet engendrerait le passage de nombreux camions sur une zone de champs captants d'eau potable. Tout comme la commune de Noyelles, Seclin émet donc un avis défavorable à cette implantation.

Parking du cimetière de Burgault

L'accès du parking du cimetière de Burgault a dû être bloqué pour empêcher les caravanes des gens du voyage de s'installer illégalement. Le Maire a informé que du matériel a été commandé. Dès qu'il arrive à Seclin, le parking pourra être rouvert, tout en empêchant le passage des caravanes.

Salle Durot : un dépistage COVID fluide, bien organisé et efficace



Pas de file d’attente, un accès fluide et efficace, des gestes barrières parfaitement respectés, des personnels de l’Agence Régionale de Santé, du laboratoire d’analyses médicales Biopath, de la Ville de Seclin, et de la Protection Civile sereins, à l’écoute, et souriants. Le dépistage gratuit de la COVID-19 organisé à l’initiative de l’ARS avec le soutien actif de la Ville, s’est déroulé dans des conditions optimales, lundi 28 septembre dans la salle des sports Paul-Durot. Comme l’a expliqué le Maire, François-Xavier Cadart, aux journalistes de France 3, juste après s’être fait dépister pour montrer l’exemple : « **Nous avons accepté ce dépistage grand public proposé par l’ARS, car il est important de participer à cette action de santé publique pour enrayer la propagation du virus.** » Même analyse pour Nicolas Châtelain, codirigeant des laboratoires Biopath, venu à Seclin avec 6 préleveurs et 1 agent administratif : « **tous les jours, nous participons à des dépistages de masse pour isoler des clusters et éviter les contaminations. Nous menons un combat quotidien contre le virus, et si nous ne respectons pas scrupuleusement les gestes barrières, c’est le virus qui gagne !** » Carine Verfaille et Stéphane Vandendorpe, de l’ARS, sont quant à eux missionnés deux à trois jours par semaine dans des communes, des universités, etc... pour dépister toujours plus. Quant au personnel municipal, en plus d’avoir préparé toute la salle,

6 agents étaient présents toute la journée pour accueillir, guider le public, et désinfecter tables et chaises à chaque passage.

Malades, cas contacts, ou simple vérification
Le matin était réservé aux personnes munies d’une ordonnance ou désignées comme cas contacts par l’ARS ou l’Assurance Maladie, justement pour ne pas créer de file d’attente. Comme Olivier, de Templemars, qui toussait beaucoup, ou encore Frédéric, de Seclin, qui avait mal à la gorge. « J’ai repris le travail en présentiel la semaine dernière, et lors de la première réunion, à cause de la clim’, j’ai attrapé froid ! Mon médecin a préféré que je vienne faire le test. » En cinq minutes à peine, Frédéric était ressorti. « **Vous aurez les résultats par SMS ou mail dans 24 à 48h** », lui annonce alors la technicienne de laboratoire. **Durant la matinée, beaucoup de familles avec des enfants « cas contacts »** à l’école, comme Audrey, de Faches-Thumesnil, et ses deux fils, dont l’un a déjà dû être testé il y a une semaine. L’après-midi, chacun pouvait venir sans rendez-vous et sans ordonnance : on a vu passer des étudiants, et des retraités notamment, dont ce couple de Seclinois qui est allé visiter une résidente en maison de retraite en Belgique : « **là-bas, ils ne portent pas de masque !** » Evidemment, on comprend dès lors le bien-fondé des tests... et des gestes barrières ! Masque, distanciation physique, lavage des mains : restons plus que jamais vigilants !



Accueils de loisirs d’automne : inscription en ligne possible !



Vous souhaitez inscrire votre enfant (de la maternelle à 17 ans) aux accueils de loisirs pendant les vacances d’automne (du 19 au 30 octobre midi), **les inscriptions ont lieu du 2 au 10 octobre.** 3 possibilités vous sont proposées : sur le nouveau portail Enfance-Jeunesse en envoyant un mail à jeunesse@ville-seclin.fr avec le nom et le prénom de l’enfant. Vous recevrez ensuite un lien pour accéder au portail puis laissez-vous guider (un document explicatif est disponible sur le site du service). Deuxième solution : téléchargez sur le site de la ville www.ville-seclin.fr (rubrique Enfance-Jeunesse) le coupon d’inscription. Une fois complété, adressez le par mail à jeunesse@ville-seclin.fr ou déposez le au service (Château Guillemaud, avenue Marx Dormoy), une boîte aux lettres extérieure est disponible en dehors des horaires d’ouverture. Enfin, vous pouvez aussi inscrire votre enfant sur place au service Enfance-jeunesse : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (19h le mardi), samedi de 8h30 à 12h. Si votre enfant n’a pas fréquenté les accueils de loisirs en 2019 et 2020, il est impératif de présenter ou de joindre au mail justificatifs de domicile et de quotient familial de la CAF. L’inscription n’est validée que lorsque vous réceptionnez l’attestation d’inscription. En fonction de l’âge de l’enfant, l’accueil a lieu dans des structures municipales différentes : petites et moyennes sections (école Louise-Michel/ marie Curie), grandes sections (école La Fontaine), CP et CE1 (école Langevin), CE2 à CM2 (école Dutoit), 12-17 ans (foyer Gérard-Philippe). Ces accueils se dérouleront dans le respect des conditions sanitaires (gestes barrières, distanciation, sens de circulation, désinfection matériel etc). **Pour plus de renseignements, contactez le service Enfance-jeunesse au 03 20 62 94 42.**

Salles municipales : restrictions

Le préfet a décidé de restreindre l’accès aux salles municipales jusqu’au dimanche 11 octobre minimum. Toutes les activités sportives, culturelles et festives sont interdites. Seules les réunions sans restauration (assemblées générales...) peuvent encore être maintenues dans le respect des jauges suivantes : Salle Carlier, 24 personnes ; Salle Dédulle, 23 personnes ; Salles Coutteure et Dutoit, 75 personnes. Rens : 03.20.62.91.35.

Kiwanis : du gel au profit des enfants malades

Le club services « Kiwanis Seclin Comtesses de Flandre », et ses 20 membres très actifs, n’est jamais à court d’idées pour aider ceux qui en ont le plus besoin : les enfants malades par exemple ! Malgré les conditions sanitaires, les « Kiwanis Seclin Comtesses de Flandre » font contre mauvaise fortune bon cœur... et ont lancé une très chouette idée : « Nous vendons chez de nombreux commerçants du centre-ville de Seclin (*) des stylos rechargeables avec diffuseur de gel hydroalcoolique. Chaque stylo coûte 2 euros. On peut le glisser dans son sac, sa veste, ou sa trousse, c’est très pratique ! Et ensuite, on peut remettre du gel dedans », explique Bruno Defroyenne, président de l’association. « Les bénéfices de la vente des stylos de gel hydroalcoolique rechargeables seront reversés aux Clowns de l’Espoir, qui interviennent auprès des enfants hospitalisés, et à l’Unité Pédiatrique 25 qu’est en train de créer le Centre Oscar-Lambret », complète Bruno Defroyenne. (*) Retrouvez les stylos de gel chez le boucher-traiteur « Fred Réception », la « boucherie de Seclin » rue Bouvry, le fleuriste « Passiflore », le restaurant « L’Auberge du Forgeron », la maison de la presse « La Palette du Libraire », le magasin de vêtements « Patric Boutique », la boulangerie « Delobea », etc... Par ailleurs, vous pouvez aussi vous rapprocher des Kiwanis de Seclin par mail : kiwanis.seclin@gmail.com ou via la page Facebook « Kiwanis Seclin ».



Conseil Municipal des Enfants : projets et élections



A cause du confinement, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont dû interrompre les beaux projets qu’ils avaient préparés avec les animateurs du service Enfance-Jeunesse de la Ville. Une « Journée ensemble » était en effet programmée en juin dernier, avec de nombreux stands et ateliers intergénérationnels et coopératifs. Malgré les règles sanitaires encore très strictes, les enfants du C.M.E ont repris leurs travaux à la rentrée de septembre, et le samedi 19, ils ont pu échanger avec le maire, François-Xavier Cadart, et la conseillère déléguée à la Jeunesse, Francine Frère, dans le Parc de la Ramie où se trouve le Foyer de jeunes Gérard-Philippe. Les 33 jeunes élus ont présenté à leurs aînés ce qu’ils avaient prévu, et qui sera décliné pendant les vacances de Toussaint avec leurs camarades des Accueils de Loisirs.

Le prochain CME sera élu en novembre

Cette matinée de rencontre a été très instructive, tant pour les enfants que pour les élus adultes. Pourquoi avez-vous souhaité être Maire ? Est-ce que vous avez beaucoup de travail ? Pouvez-vous concilier vie personnelle et professionnelle ? Quels sont vos projets prioritaires ? Les questions ont fusé dans les rangs des enfants. L’occasion pour François-Xavier Cadart et Francine Frère de répondre en toute transparence. « Nous nous engageons auprès des habitants de Seclin à réaliser le projet pour lequel nous avons été élus », a ainsi évoqué le maire... qui a beaucoup de travail, ça oui ! Parmi les projets prioritaires, il a énuméré « la gestion de la crise sanitaire, l’éducation, l’environnement... » mais aussi « le réaménagement du Parc de la Ramie où nous nous trouvons aujourd’hui. Il faut redonner de la vie et de l’attractivité, avec des jeux, des espaces où se restaurer, écouter de la musique, etc... » Et le Maire de conclure : « nous allons vous solliciter, en tant qu’élus du Conseil Municipal des Enfants, afin de recueillir vos idées. » Cette concertation sera menée avec le nouveau Conseil Municipal des Enfants qui sortira des urnes des écoliers en novembre. **Toutes les infos sur le Conseil Municipal des Enfants sur le site internet www.ville-seclin.fr rubrique « Enfance-Jeunesse » puis « citoyenneté ».**

Tennis : les cours enfants continuent

Alors que se joue en ce moment le célèbre tournoi de Roland-Garros, 200 joueurs et joueuses sont inscrits au Tennis-Club de Seclin cette saison. Comme tous les clubs, malheureusement, le T.C.S est obligé de mettre en pause jusqu’à mi-octobre (au moins) les cours adultes en intérieur. Heureusement les enfants et les ados pourront continuer à pratiquer. Au T.C.S, « une centaine d’enfants, de pré-ados et d’ados prennent des cours chaque semaine avec Thomas Leleu, notre professeur diplômé d’Etat, Jérôme Devisme, Patrice Madou, et Hugo Lefebvre », expliquent Nicolas Boudens et Christophe Dulot, bénévoles arrivés dans le bureau au côté de Philippe Pollet, le président, ainsi que les autres membres actifs. Il reste d’ailleurs quelques places pour des enfants à partir de 5 ans (*) Avec tout le travail accompli sur les règles sanitaires – port du masque, désinfection du mobilier, charte COVID signée par chaque adhérent... – les dirigeants du T.C.S espèrent bien que leurs événements de la saison pourront se tenir : les Interclubs par équipes, ainsi que le tournoi de fin d’année. (*) **Pour inscrire votre enfant ou suivre toutes les infos du Tennis-Club de Seclin : page Facebook « TC Seclin ».**



Expo Mo’Li, mosaïste née à Seclin

Mo’Li, jeune mosaïste d’art est née à Seclin. Elle a toujours eu la fibre artistique, même si elle a travaillé 8 ans dans la vente avant de devenir mosaïste d’art et de créer son autoentreprise justement dénommée « Mo’Li ». Depuis, elle se fait un joli nom dans le domaine des artistes-artisans. « Depuis le 23 septembre, j’expose seule pour la première fois, ici, à Seclin, dans ma ville natale », annonce Mo’Li dans un grand sourire. L’occasion de découvrir et d’acheter ses tableaux, petits ou grands formats, et autres œuvres en mosaïque, dont des bijoux. « Je veux que la mosaïque soit accessible à tous, et je travaille différents matériaux que je récupère de-ci, de-là ». **Expo dans le hall de l’Hôtel de Ville aux heures d’ouverture de la mairie. Pour contacter Mo’Li et lui acheter des œuvres uniques : www.moli-mosaiste.com**



Agenda

Don du sang : prochaine collecte vendredi 2 octobre de 10h à 13h et de 15h à 19h, salle R.-Coutteure, espace communal Mouchonnière, av. J. Blanckaert, sur rendez-vous auprès de l’EFS au 0 800 109 900 (appel gratuit) ou directement sur le site internet : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Football : samedi 3 octobre à 10h30 les U10-1 reçoivent Lesquin et les U12-2 reçoivent Anstaing Chereing ; à 14h les H12-1 reçoivent Roncq ; à 15h30 les U15 reçoivent Loon Plage au terrain synthétique, Stade H.Jooris et à 15h30 les U14-2 reçoivent Mons en Baroeul au terrain n°2, Stade H.Jooris. Dimanche 4 octobre à 10h les Vétérans reçoivent Sainghin en Weppes au terrain n°2 ; à 10h30 les U17 reçoivent Armentières au terrain honneur, Stade H.Jooris. **Attention : une seule entrée au stade Jooris par la rue Marx-Dormoy / fermé rue des Martyrs.**

Danse : l’association de danse dispose de places enfants et adultes, dans les cours de jazz, classique et claquettes. Pour vous inscrire : www.seclindanse.fr ou contactez Corine Mion, directrice au 06 68 21 28 48.

Ducasse : en raison de la situation sanitaire, la ducasse qui devait se tenir en centre-ville du 3 au 6 octobre est annulée.

Les événements se déroulent avec un protocole sanitaire renforcé : sens de circulation, espacement du public, port du masque obligatoire... Rens. : Service des sports au 03.20.96.93.96.

Retrouvez tous les rendez-vous sur le site de la Ville : www.ville-seclin.fr (rubrique : Agenda)

Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88

Médecin
Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés - Médi’Ligne : 03.20.33.20.33

Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)
Contacter le 03.20.33.20.33 avant d’être accueilli en consultation au groupe hospitalier de Seclin-Carvin - accès Pavillon Pratz à Seclin

Pharmacie
Rens. : www.servigardes.fr ou 0.825.74.20.30

Police Municipale
Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58

Restauration municipale

Menu du 5 au 9 octobre 2020

Lundi	Betteraves rouges aux cœurs de palmier ; hachis parmentier, salade iceberg ; yaourt nature bio
Mardi	Salade verte au parmesan ; cuisson de poulet rôti, petits pois à la française, pommes de terre sautées ; kiwi
Mercredi	Menu végétarien : œuf mayonnaise sur laitue ; tarte au fromage maison, salade composée ; banane
Jeudi	Carottes râpées aux segments d’orange et cumin ; paëlla espagnole ; éclair
Vendredi	Macédoine de légumes et terrine de poisson ; jambon braisé, purée, chou rouge braisé ; petits suisses sucrés

État civil du 18/09/2020 au 24/09/2020

Naissances déclarées
- Ines Bentaïfour, le 18 septembre
- Ethan Jonquil, le 21 septembre

Décès déclarés
- Danièle Carlier, 76 ans
- Odette Durieux veuve Schoonheere, 91 ans
- Simone Delfosse, 84 ans
- Nicole Flinois veuve Dechy, 86 ans